

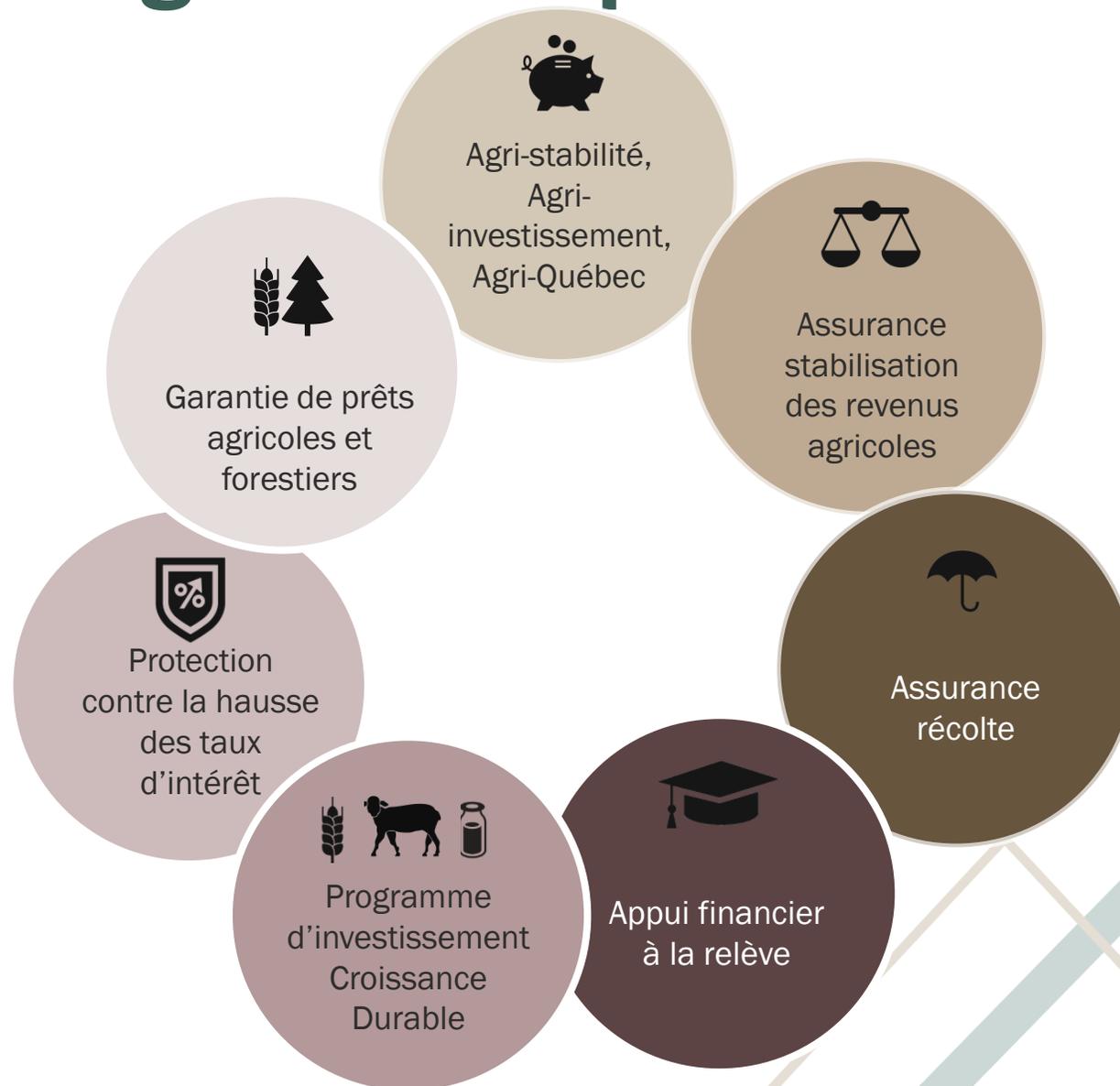
# La Financière agricole du Québec

Journée d'entomoculture – 16 avril 2024

# La Financière agricole, partenaire stratégique

- **Mission**
  - Soutenir et promouvoir, dans une perspective de développement durable, le développement du secteur agricole et agroalimentaire
- **Deux leviers essentiels et complémentaires**
  - Le financement
  - Les assurances et la protection du revenu agricole

# Notre offre globale de produits et services



# Financement



# Programme de financement de l'agriculture

## Admissibilité

- Entreprise détenue au moins à 50 % par des personnes qui pratiquent l'agriculture
  - Temps plein
  - Temps partiel
  - Entreprises de biens et services
  - Membre-emprunteur
  
- Perspectives de rentabilité
- Respecter les normes environnementales établies



# Garantie de prêt agricole

- Montant maximum 15 M\$ / entreprise
- Taux Avantage Plus : taux d'intérêt hypothécaire résidentiel moins [un escompte de taux de 0,30 % à 0,60 %](#) selon le terme du prêt retenu par l'emprunteur

## Taux avantages plus

Terme du prêt	Réduction minimale du taux
12 mois	0,30
24 mois	0,35
36 mois	0,40
48 mois	0,45
60 mois	0,50
84 mois	0,60

Un impact sur l'ensemble du marché du crédit agricole : l'ensemble de la clientèle du secteur agricole a accès à une référence sur les taux exigés par un acteur de premier plan

# Programme contre la hausse des taux d'intérêt

## Deux protections

Volets	Taux privilège (TP)	Sécuri-Taux relève (STR)
Admissibilité	Être un client régulier (temps plein)	Être un client relève À temps plein ou à temps partiel Avec une formation reconnue ou non
Caractéristiques de la protection	60 % de l'excédent de 8 %	100 % de l'excédent de 5 % si formation reconnue de niveau 1 6 % si formation reconnue de niveau 2 ou 3 7 % si sans formation reconnue
	Protection par encours jusqu'à concurrence de 500 000 \$	Protection par encours jusqu'à concurrence de 500 000 \$
Durée de la protection	La vie du prêt	5 ans

# Programme Investissement Croissance Durable

	Volet 1 Appui Croissance	Volet 2 Appui Croissance Plus	Volet 3 Valorisation agroenvironnementale des terres en culture	Volet 4 Jeunes entrepreneurs	Volet 5 Fonds de roulement
<b>Projet admissible</b>	Visant une production autres que celles visées au volet 2	Visant les productions bovines de boucherie, ovine ou caprine	Visant la valorisation des terres en culture	Visant une entreprise détenue par des jeunes entrepreneurs	Visant une entreprise agricole aux prises avec des difficultés de liquidités à court terme
<b>Financement admissible<sup>1</sup></b>	150 000 \$	600 000 \$	100 000 \$	300 000 \$	200 000 \$
<b>Montant d'aide par 100 \$ de financement</b>	10 \$	25 \$	10 \$	15 \$	15 \$

<sup>1</sup> Le montant maximum admissible est de 700 000 \$ soit 600 000 \$ pour les volets 1, 2 et 4, et 100 000 \$ pour le volet 3. Le montant de 200 000 \$ pour le volet 5 s'ajoute à l'enveloppe des autres volets de 700 000 \$.

# Appui financier à la relève agricole

## Critères d'admissibilité

- Être domicilié au Québec
- Être âgé de 18 ans ou plus, sans avoir atteint l'âge de 40 ans
- Détenir au moins 20 % des parts de l'entreprise
- Posséder au moins une année d'expérience pertinente en agriculture
- Avoir un projet de démarrage ou d'établissement d'une entreprise présentant des perspectives de rentabilité
- **Avoir une formation reconnue (si aucune formation = niveau 4)**

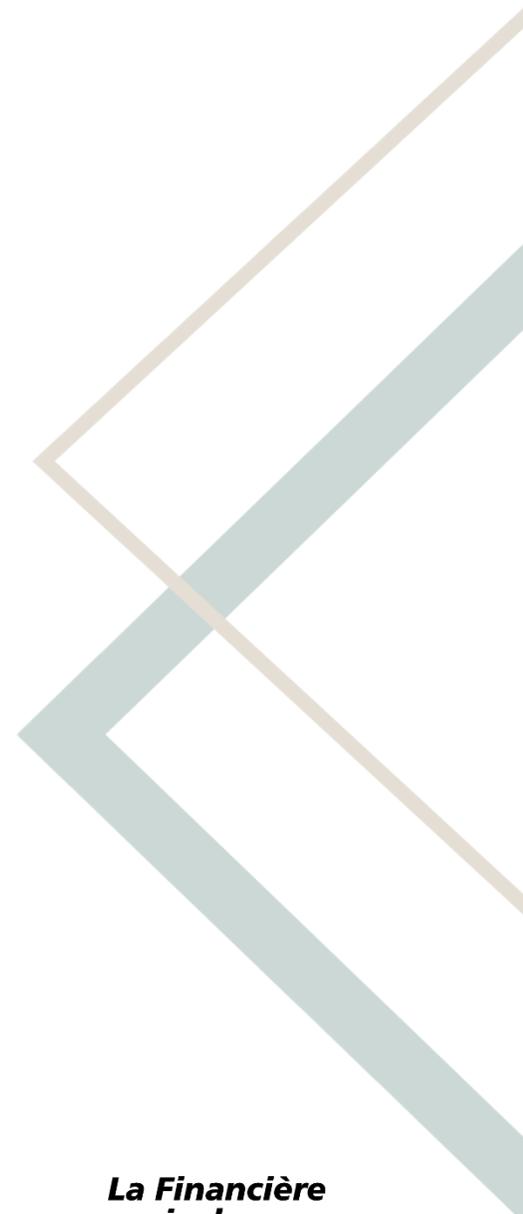


# Appui financier à la relève agricole

## Montant des subventions selon le niveau de formation

Niveau de formation	Subvention à temps plein	Subvention à temps partiel
<b>Niveau 1, exemples :</b> Un baccalauréat en sciences agricoles, en administration ou en gestion Un diplôme d'études collégiales en gestion et technologies d'entreprise agricole Ou autres diplômes équivalents	50 000 \$	25 000 \$
<b>Niveau 2, exemples :</b> Un baccalauréat dans un domaine connexe à l'agriculture, à l'administration ou à la gestion Un diplôme d'études collégiales en administration Ou autres diplômes équivalents	30 000 \$	15 000 \$
<b>Niveau 3, exemples :</b> Un baccalauréat ou un diplôme d'études collégiales autre qu'en agriculture ou en gestion Une attestation d'études collégiales ou un certificat reconnu Un diplôme d'études professionnelles en agriculture Un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études professionnelles autre qu'en agriculture, combiné avec une formation reconnue	20 000 \$	10 000\$

# Assurances



# Les programmes AGRI

- 4 programmes
- 2 concepts (baisse de marge et compte d'épargne)
- 1 seule déclaration

## Agri-stabilité Agri-Québec Plus

Interviennent lors d'une baisse significative de la **marge de production** (revenus - dépenses)

## Agri-investissement Agri-Québec

**Comptes d'épargne** dont l'objectif est d'améliorer la capacité des producteurs à autogérer leurs risques agricoles

Suivez-nous!

[fadq.qc.ca](http://fadq.qc.ca)



**La Financière  
agricole**

Québec 